

AVIS DE COURSE

COUPE NATIONALE CATAMARAN JEUNES

CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE

DU 14 AU 17 MAI 2026

GRADE 4

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les règlements fédéraux
- 1.3 - les règles de classe

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

2.2 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.cnpaulvatine.fr>

3 COMMUNICATION

3.1 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte aux TYKA (12 à 14 ans), SL15.5 (14 à 16 ans), NACRA 15 (15 à 20 ans), âge de référence au 31 décembre.

Les benjamins de 11 ans sont acceptés en TYKA sous réserve d'être en équipage constitué d'un sportif minime et assuré d'une prise en charge et d'un accompagnement par un entraîneur identifié.

Les minimes de 14 ans sont acceptés en NACRA 15 sous réserve d'être en équipage constitué d'un sportif minime et assuré d'une prise en charge et d'un accompagnement par un entraîneur identifié.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- **la licence Club FFVoile mention « compétition » valide**

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à CN PAUL VATINE – TERRE PLEIN DIGUE NORD – 76600 LE HAVRE
Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur **www.cnpaulvatine.fr** ou directement au club.

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives pourront être acceptées à discrétion de l'organisation

5 DROITS A PAYER

5.1 120€ pour toutes les classes jusqu'au 1^{er} mai, 150€ du 2 au 14

5.2 Y compris le repas des coureurs le vendredi soir 15 mai

6 PROGRAMME

MERCREDI 13 MAI

9h-18h : ouverture du club

10h-18h : ouverture du parking

14h-18h : confirmation des inscriptions

JEUDI 14 MAI

9h-19h : ouverture du club

8h-18h : ouverture du parking

9h-11h : confirmation des inscriptions

12h30 : briefing coureurs et émargement

14h30 : 1^{er} signal d'avertissement, courses à suivre, émargement à suivre

Entre 16h30 et 21h en fonction de la fin des courses : pot d'accueil

VENDREDI 15 MAI

9h-19h : ouverture du club

9h : briefing coureurs et émargement

11h : 1^{er} signal d'avertissement, courses à suivre, émargement à suivre

Entre 18h30 et 21h en fonction de la fin des courses : repas des coureurs

SAMEDI 16 MAI

9h-19h : ouverture du club

9h : briefing coureurs et émargement

Vers 16h : fin des courses

DIMANCHE 17 MAI

7h-19h : ouverture du club

8h : briefing coureurs et émargement

10h : 1^{er} signal d'avertissement, courses à suivre, émargement à suivre

15h : remise des prix

6.1 **Formats des courses** : parcours construits et longues distances

7 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée



- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

9 PROTECTION DES DONNÉES

9.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

9.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

10 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

11 PRIX

Aucun prix en numéraires

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter

**CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE – TERRE PLEIN DIGUE NORD
76600 LE HAVRE**

02 35 42 15 58 – contact@cnpaulvatine.fr



OFFRES D'HEBERGEMENTS:

secretariat@crjslehavre.fr 02 35 21 12 07

<https://www.crjslehavre.fr/>



contact@art-hotel.fr 02 35 22 69 44

<https://www.art-hotel.fr/>



<https://www.thepeoplehostel.com/fr/destinations/le-havre/>

02 53 53 03 21

THE PEOPLE

<https://www.jostlehavre.com/>

02 19 00 20 80

JOST

